

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 23 (1952)
Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIII^e ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N^o 10. OCT. 1952.

SOMMAIRE :

*Chronique horlogère : La formation professionnelle
L'Exposition Biel - Bienne 1952*

Chronique horlogère

La formation professionnelle

Une industrie qui entend conserver toute sa vitalité, tout son allant constructif doit se préoccuper de la formation professionnelle du personnel qu'elle occupe ; elle doit aussi veiller au rajeunissement des cadres et à l'instruction des apprentis ; elle doit enfin attirer à elle les jeunes et les inciter à y venir travailler. L'horlogerie est consciente de ses devoirs à cet égard et elle est soucieuse de s'assurer une main-d'œuvre capable, instruite et abondante.

Manque d'apprentis horlogers

Certaines circonstances ont eu pour conséquence, non de détourner les jeunes gens sortant de l'école de travailler à la fabrication des montres, mais bien de faire un bon apprentissage. Ces circonstances sont diverses et doivent être recherchées entre autres dans le désir des parents ou des jeunes gens de travailler tout de suite au sortir de l'école ; ils sont attirés par un gain immédiat, facile à obtenir en une période de plein emploi comme celle que nous traversons depuis quelques années. Le souvenir des périodes de chômage que nombre d'ainés n'ont que trop connues y est peut-être aussi pour quelque chose. Il y a tout un courant à remonter ou une mentalité à réformer.

Interventions des associations horlogères

Les milieux intéressés, en premier lieu la Chambre suisse de l'horlogerie et les associations professionnelles patronales et ouvrières, ont étudié ce problème si important pour l'avenir d'une industrie vitale pour toute une région du pays. En collaboration avec les écoles d'horlogerie, des efforts ont été faits — qui commencent à porter leurs fruits — pour améliorer le recrutement d'élèves dans les écoles techniques ou d'apprentis dans les usines. Il paraît nécessaire d'intéresser les jeunes par une propagande judicieuse et attrayante en leur montrant tout ce qu'ils peuvent retirer en devenant horloger, technicien, outilleur ou en travaillant à la fabrication de fournitures.

Les écoles d'horlogerie offrent les meilleures possibilités d'acquérir la formation professionnelle nécessaire à celui qui entend jouer